

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article237>

A la Chambre des Métiers : Konba la ka kontinyé !

- Actualité -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : mardi 19 décembre 2006

Mis à jour le : lundi 2 juin 2008

UGTG.org

Depuis le 06 Novembre 2006, les Travailleurs de la Chambre de Métiers, affiliés à l'UGTG, sont en grève pour réclamer dwa a yo.

Négosyasyon nou ka mandé

[\[JPEG\]](#)

Aujourd'hui, après 45 jours de grève, travayè la chamb, sa ki konprann wòl a lobo, mèt yo doubout pou di awa :

" aux licenciements

" à la précarité.

Aujourd'hui, après 45 jours de grève, travayè la chamb, sa ki konprann wòl a lobo, mèt yo doubout pou di awa, nou ka mandé :

1. la titularisation de 16 professeurs et Personnels Administratifs en contrat à durée déterminée, d'un an renouvelable, et qui ont entre 5 et 20 ans d'ancienneté ;
2. le respect et l'application des protocoles signés en 1999, 2001 et 2002 ;
3. le respect des instances de représentation ;
4. le respect des statuts ;
5. la mise en place d'un véritable plan de formation ;
6. l'amélioration des conditions de travail.

Après 10 séances de négociations, aucune avancée concrète sur la plate-forme de revendications n'a été actée.

Le Président de la Chambre de Métiers, Joël LOBEAU, tout en reconnaissant la légitimité de la revendication relative à la titularisation des agents contractuels, refuse de signer un accord sur ce point.

[\[JPEG\]](#) Ce refus prouve que **Joël LOBEAU -RAMASSAMY - LUREL - ETIENNE - MONFORT** - préfèrent maintenir les contractuels dans la précarité.

Ce refus prouve que **Joël LOBEAU -RAMASSAMY - LUREL - ETIENNE - MONFORT** - préfèrent laisser les apprentis dans la rue sans formation.

Ce refus prouve que **Joël LOBEAU -RAMASSAMY - LUREL - ETIENNE - MONFORT** - préfèrent ne pas appliquer les statuts de la Chambre de Métiers.

A la Chambre des Métiers : Konba la ka kontinyé !

Ce refus est orchestré par **France-Lise BASSETTE, Secrétaire Générale Adjointe, Conseiller du Président**, et qui se dit juriste mais a une totale méconnaissance de textes, est en train d'orienter la Chambre de Métiers dans le précipice afin de servir ses ambitions personnelles, c'est-à-dire le poste de Secrétaire Général.

KONBA LA KA KONTINYÉ !

RESTONS MOBILISÉS POUR

FAIRE TRIOMPHER LE DROIT...

SÉ KOK DOUBOUT KI KA GANNYÉ KONBA !

P-à-P, le 20/12/06

Section Syndicale UGTG Chambre de Métiers